



PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 20 février 2003

Madame Carole Jutras  
Ministère des Affaires municipales  
et de la Métropole  
Direction de l'aménagement  
et du développement local  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au  
Québec

---

Madame,

Depuis le début de son mandat d'enquête et d'audience publique, la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine ainsi que de nombreux participants aux séances publiques ont interrogé le ministère des Affaires municipales et de la Métropole sur diverses questions liées à l'aménagement du territoire et à la production porcine.

Afin d'éclairer ses travaux, la Commission souhaiterait obtenir les renseignements suivants :

1. Résumé du contenu des règlements de contrôle intérimaire relatifs à l'agriculture qui ont été acceptés ainsi que ceux qui ont été refusés (pour l'ensemble du Québec).
2. Concernant les règlements de contrôle intérimaire qui ont été refusés, la commission souhaiterait connaître les motifs de refus. Ainsi, les positions des MRC et des ministères consultés lors de l'évaluation de conformité de ces règlements sont aussi demandées.

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces questions, veuillez contacter madame Julie Milot, analyste de la Commission, au numéro (418) 528-9341.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la commission,

Louise Boucher